



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION, A TITRE GRACIEUX, PAR LE DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE D'UNE EXPOSITION INTITULEE : "URAMADO AR" FAISANT PARTIE D'UN FABLAB ITINERANT INTITULE « MALLAPIXELS », PAR JULIE STEPHEN CHHENG A LA MEDIATHEQUE DE COEUR DE VILLE DU 14 AU 28 NOVEMBRE 2019**

**DÉCISION N° AU-19-218  
EN DATE DU 13 JUIN 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

**CONSIDÉRANT** la proposition de mise à disposition à titre gracieux par le Département du Val-de-Marne, représenté par Monsieur Christian FAVIER, en qualité de Président, d'une exposition intitulée « Uramado AR » par Julie STEPHEN CHHENG faisant partie d'un fablab itinérant intitulé « Mallapixels », à la Médiathèque de Cœur de Ville, située au 98, rue de Fontenay, du 14 au 28 novembre 2019,

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le Département du Val-de-Marne, représenté par Monsieur Christian FAVIER, en qualité de Président, une convention pour la mise à disposition à titre gracieux d'une exposition intitulée « Uramado AR » par Julie STEPHEN CHHENG faisant partie d'un fablab itinérant intitulé « Mallapixels », à la Médiathèque de Cœur de Ville, située au 98, rue de Fontenay, du 14 au 28 novembre 2019.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190613-lmc1H6275H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/06/2019 Date de Publication : 13/06/2019
---